

Association Strasbourg Médiations (ASM)

siège : Maison du Barreau 3 quai Jacques Sturm 67000 Strasbourg
www.strasbourg-mediations.eu
06 85 53 38 93

BULLETIN D'ADHESION 2012

Nom :

Prénom :

Adresse d'envoi des courriers :

.....
.....
.....

Tél. professionnel : Tél. personnel.....

Tél. mobile :

Email:.....

Profession :.....

souhaite renouveler son adhésion à l'Association Strasbourg Médiations

et joint un chèque de

- 30 € pour les personnes physiques
 100 € pour les personnes morales
€ pour les membres bienfaiteurs (20 fois le montant de base)

FAIT LE

SIGNATURE

CACHET

Bulletin d'adhésion à renvoyer avec le chèque à la trésorière de l'Association :
Hélène PHILIPPIDES, 11 rue de l'Observatoire 67000 Strasbourg

régie par les articles 21 à 79-III du Code Civil Local
maintenu en vigueur dans les départements du Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle
inscrite au registre des associations du tribunal d'instance de Strasbourg Volume 87 Folio n°86